

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2025-56 SEANCE DU 3 JUIN 2025

Avis sur le permis de construire de la SCI Neulaeng Lotissement d'activités du Ried à Kilstett

L'an deux mille vingt cinq, le trois juin à dix sept heures trente, le Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord s'est réuni à Drusenheim sous la présidence de la 1ère Vice-présidente Christiane HUSSON par suppléance pour le Président empêché.

Membres présents

Hubert HOFFMANN, Christiane HUSSON, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ

Membres excusés : Bernard HENTSCH et Denis HOMMEL

Autre personne présente : Sylvie GREGORUTTI

L'Atip adresse pour avis au PETR pour le SCoT de la Bande Rhénane Nord, le projet de permis de construire déposé par la société SCI.

Présentation

Le terrain d'une surface d'environ 38 309 m² se trouve dans l'extension de la Zone d'Activités Economiques de Kilstett.

Le projet consiste en la construction de deux halls d'activités : un hall d'activités avec bureaux et un hall d'activités avec bureaux et zone ERP (showroom) au rez-de-chaussée.

Il existe dans le secteur environnant des constructions de même volume, hauteur, emprise au sol. L'ensemble du bâti présente une surface de plancher de 11 084 m² au sol.

Analyse au regard du SCoT en vigueur

Le projet se situe dans la ZAE au niveau « structurant ». Son extension (10 ha) est inscrite dans le SCoT en vigueur.

La ZAE a vocation à accueillir en priorité des PME, PMI.

Décision

Le Bureau syndical, sur proposition de la 1^{ère} Vice-Présidente par suppléance pour le Président empêché, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de faire part de l'avis suivant :

Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCoT en vigueur et du projet de SCoT révisé arrêté le 2 avril 2025, le permis de construire déposé par la société SCI Neulaeng contribue à la mise en œuvre de l'enjeu économique du territoire du SCoT et conforte les objectifs et orientations du SCoT ;

DONNE un avis favorable.

<p>Secrétaire de séance</p> <p>Serge SCHAEFFER</p> 	<p>Pour le Président empêché, par suppléance, la 1^{ère} Vice-présidente</p> <p>Christiane HUSSON</p>  
--	--